

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu jeudi 14 janvier, à 9 h. 30, à l'école des garçons.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez MM. Delanoy et fils, filateurs de lin, M. Henri Honoré, 33 ans, cardeur, demeurant à Willems, a été piqué à la main gauche en nettoyant une carde. Dix jours de repos.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — M. Auguste Minicicou, 40 ans, cardeur chez MM. Bonamy frères, a été piqué à la main gauche, en plaçant un ruban de carde. 15 jours de repos. — Chez M. Jules Vanbergh, mécanicien, Albert Delille, 18 ans, apprenti, a eu la main gauche atteinte au cheveu du métier. 50 jours de repos.

HEM. STATISTIQUE DE L'ETAT-CIVIL EN 1925. — Le Maire a enregistré en 1925: 100 naissances, 60 mariages, 3 divorces, 48 décès, 1 mort-né.

C'EST OBLIGATOIRE. — Une contravention a été relevée à charge de M. Edouard Spingler, boucher, pour défaut de feu rouge à l'arrière de sa camionnette.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — M. Henri Leclercq, 10 ans, élève à l'école de la rue de la Serrée, a été blessé par un objet tombé du toit d'un bâtiment. M. P. Desmout et fils, fabricant de tapis, a eu l'index de la main gauche coupée par une verge de son métier. Dix jours de repos.

CHÉRENG. — M. Arthur Fléron, apprenti tourneur à Lille, a été gratifié d'un procès-verbal par la gendarmerie de Lens, pour avoir démonté un vélo sans appareil sonore réglementaire.

FOREST-VIR-MARQUE. REVISION DES LISTES ELECTORALES POUR 1926. — Les demandes d'inscription ou de radiation sur la liste électorale sont reçues au Maire à la Mairie (Bureau des Services), tous les jours de 9 h. à 12 h. Les électeurs nouvellement venus dans la commune et qui n'auraient pas encore effectué leur changement de domicile, sont priés de le faire dans le plus bref délai possible, afin d'être en même temps inscrits sur la liste électorale de leur résidence actuelle.

RUBAN BLEU. LE GAL AU BEURRE CREME. TOURCOING. Dépôt général: M. J. S. S. 10, rue de la Serrée, TOURCOING. Un abat de 500 grammes donne droit à un service gratuit de notre Revue bi-mensuelle. Demandes du règlement de notre concours à votre épicer.

TOURCOING. AUJOURD'HUI, MERCREDI 13 JANVIER. — Hôtel de Ville: Bureaux ouverts de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h. — Office d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h. — Bibliothèque communale: de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. — Etablissement municipal des bains: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.

L'histoire de quelques chiffres. De tous côtés, on entend les gens s'exclamer: « Que la vie est chère! » et cette lamentation, devenue presque journalière, ne modifie pas beaucoup les choses! La vie continue à être chère, et même à augmenter.

Le carillon de Saint-Christophe et l'Herloge de Saint-Jacques. En débarrassant les sous-sols de l'Hôtel-de-Ville de Tourcoing, on vient de sortir de vieux souvenirs: dix cloches ayant appartenu au carillon de Saint-Christophe, ainsi que l'Herloge qui garnissait admirablement la façade de l'église Saint-Jacques, située place Saint-Jacques.

La statistique de l'Abattoir. Nous relevons les chiffres suivants dans la statistique du mouvement général des bestiaux introduits à l'abattoir, ainsi que des stades effectués du lundi matin 4 janvier au dimanche suivant à midi.

Une protestation de la Fédération Amicale des Ecoles libres. La Fédération des Amicales des Ecoles Libres a fait apposer en ville onze affiches intitulées: « A propos d'une injustice de Noël » et dont voici le texte: « Tournoing, est-il juste que les enfants des écoles officielles aient toutes les fêtes et que les autres en soient continuellement privés? »

Un incendie dans une ferme. Un violent incendie a détruit une partie de la ferme Dubocquet, chemin de Sente-Barbe, au Blaton. Vers 20 h. le feu s'est déclaré dans la grange, et il se propagea rapidement aux écuries, aux bûches, aux instruments agricoles, ainsi qu'à une jeune poule.

LES AMIENS CHASSEURS DE DRIANT DU S.C.P. FORMENT UNE AMICALE. — Au cours d'une réunion tenue dimanche par de nombreux anciens chasseurs de Driant, une Amicale a été créée pour la formation d'une société générale de chasse. Elle a pour objet de réunir les chasseurs de Driant et de leur offrir un point de rendez-vous.

La manifestation des Crick-Sicks en l'honneur de M. Duysburgh chevalier de la Légion d'honneur

La simple manifestation qui devait avoir lieu mardi soir chez nos « Crick-Sicks » en l'honneur de leur chef, M. Duysburgh, nommé chevalier de la Légion d'honneur, a eu son ampleur, revêtu le caractère d'une véritable démonstration de sympathie et d'ensemble de reconnaissance qui prendra une place durable dans les annales de la Société.

En effet, tandis qu'au siège des « Crick-Sicks » se déroulaient à 21 heures la manifestation annoncée sous la bannière de M. Duysburgh, l'Harmonie Municipale arrivait devant la porte de la Société, en l'honneur du nouveau légionnaire.

Cette agréable surprise marqua le commencement de la manifestation. La répétition cessa aussitôt, et la société, suivant son chef, se rendit en la salle des sous-officiers où se trouvaient MM. Edmond Masurel, président de l'Orphéon national des « Crick-Sicks », Léon Manaut, président de la Fédération des Sociétés de Musique du Nord et du Pas-de-Calais; Bovy, président de l'Harmonie Municipale; Maquet, sous-chef des « Crick-Sicks »; Nivard, compositeur.

Quand M. Duysburgh entra dans la salle, M. Edmond Masurel le reçut et quand tous les sous-officiers ont pris place, M. Bovy, président de l'Harmonie Municipale, offre une magnifique gerbe. Se faisant l'interprète des musiciens, il adresse toutes ses félicitations au maître, pour la belle distinction dont il vient d'être l'objet, récompense méritée de sa valeur.

M. Manaut, à son tour, offre des fleurs, gage de toute la gratitude des « Crick-Sicks » pour ce qui lui a si fréquemment conduit sur la route du succès; il dit combien cette décoration a été bien accueillie par tous et combien aussi tous ont applaudi à cette marque de reconnaissance donnée à celui qui a fait la gloire de nos chorales du Nord de la France.

Et la salle éreinte des applaudissements de tout cœur, se félicitant d'une longue soirée encore avant que le maître Duysburgh puisse prendre la parole.

Après tout son art oratoire, simple et rempli de propos, le chef des « Crick-Sicks » dit d'abord toute son émotion devant la marque aussi spontanée de sympathie et d'amitié, marquée qui le touche jusqu'au plus profond du cœur.

Se tournant vers M. Charles Wattinne, il déclare ensuite que c'est un dévoué et distingué sous-chef des « Crick-Sicks » qu'il doit d'avoir pu faire ce qu'il a fait dans les sociétés de France, parce que c'est lui qui l'a fait venir et l'a fait connaître.

Il termine en souhaitant trouver toujours le même concours, et déclare qu'il se donnera avec la même ardeur à ceux qui lui feront toute confiance, lui ont permis d'obtenir la décoration d'honneur. Cette allocution est applaudie et spontanément les sociétaires entament le vif des « Crick-Sicks ».

L'Harmonie Municipale joue alors la « Marsaillaise », puis la « Brabançonne », couronnées avec émotion par tous.

M. Edmond Masurel, se levant, déclare que, voulant laisser à cette réunion tout son cachet d'intimité, il ne veut faire aucun discours, mais il ne veut laisser se terminer cette fête de famille sans exprimer sa reconnaissance à M. Duysburgh, qui fut en quelque sorte, le père des « Crick-Sicks » et il propose de boire à la santé de celui qui, longtemps encore, conduira la société vers les lauriers et la gloire.

Et, la fête terminée, chacun se retire emportant de ces quelques instants, une profonde impression qui restera longtemps gravée dans ses souvenirs.

Le carillon de Saint-Christophe et l'Herloge de Saint-Jacques. En débarrassant les sous-sols de l'Hôtel-de-Ville de Tourcoing, on vient de sortir de vieux souvenirs: dix cloches ayant appartenu au carillon de Saint-Christophe, ainsi que l'Herloge qui garnissait admirablement la façade de l'église Saint-Jacques, située place Saint-Jacques.

La statistique de l'Abattoir. Nous relevons les chiffres suivants dans la statistique du mouvement général des bestiaux introduits à l'abattoir, ainsi que des stades effectués du lundi matin 4 janvier au dimanche suivant à midi.

Une protestation de la Fédération Amicale des Ecoles libres. La Fédération des Amicales des Ecoles Libres a fait apposer en ville onze affiches intitulées: « A propos d'une injustice de Noël » et dont voici le texte: « Tournoing, est-il juste que les enfants des écoles officielles aient toutes les fêtes et que les autres en soient continuellement privés? »

Un incendie dans une ferme. Un violent incendie a détruit une partie de la ferme Dubocquet, chemin de Sente-Barbe, au Blaton. Vers 20 h. le feu s'est déclaré dans la grange, et il se propagea rapidement aux écuries, aux bûches, aux instruments agricoles, ainsi qu'à une jeune poule.

LES AMIENS CHASSEURS DE DRIANT DU S.C.P. FORMENT UNE AMICALE. — Au cours d'une réunion tenue dimanche par de nombreux anciens chasseurs de Driant, une Amicale a été créée pour la formation d'une société générale de chasse. Elle a pour objet de réunir les chasseurs de Driant et de leur offrir un point de rendez-vous.

UN INCENDIE DANS UNE FERME. — Un violent incendie a détruit une partie de la ferme Dubocquet, chemin de Sente-Barbe, au Blaton. Vers 20 h. le feu s'est déclaré dans la grange, et il se propagea rapidement aux écuries, aux bûches, aux instruments agricoles, ainsi qu'à une jeune poule.

LES FUNERAILLES de M. le sous-lieutenant Podvin UNE IMPOSANTE CEREMONIE

La population roubaixoise a fait hier mardi à 10 h. 30, de magnifiques funérailles au vaillant et jeune sous-lieutenant Emile Podvin, 21^e régiment de tirailleurs algériens, glorieusement tombé pour la France, à Al-Médionna (Maroc), le 21 mai dernier.

Il n'est pas téméraire de dire que la plupart des familles étaient représentées à la funèbre cérémonie, voulant ainsi rendre un dernier et pieux hommage à la mémoire du héros.

Ainsi que nous l'avons annoncé, le cortège contenait les restes du jeune officier et fut recueilli par un drapier roubaixois. Il avait été déposé dans l'église Saint-Piat, près du monument élevé à la mémoire des enfants de la paroisse morts pour la Patrie.

Pour la cérémonie, une chapelle ardente avait été établie en cet endroit. C'est là que M. l'abbé Debussche, doyen de Bailleul et ancien curé de la paroisse procéda à la levée du corps. Le cortège se composait d'un drapeau tricolore, des coqs du poêle situés tenus par M. le commandant de Rodière de Porzie, du 6^e régiment de dragons; des capitaines Serre, délégué du général Lapeolle; et de M. le lieutenant-colonel Mollat, de l'armée.

Le deuil était conduit par les deux frères du défunt, MM. Edouard et Michel Podvin, ce dernier soldat au 110^e R.I., accompagné par M. le chanoine Hénot, ancien aumônier du 1^{er} corps d'armée, officier de la Légion d'honneur, et l'abbé Vandeale, doyen de Bergues. Parmi la famille se trouvait M. le chanoine Podvin, doyen de Notre-Dame à Douai, parent du sous-lieutenant.

Les enfants du sous-lieutenant, accompagnés de nombreux membres de leur Amicale, avec la fanion du groupe.

Après la messe, le cortège se dirigea vers l'église Saint-Christophe, où se trouvaient MM. Desmout et Emile Sarr, adjoints; de nombreux conseillers municipaux; MM. les chanoines Delpanque, professeur à la Faculté Catholique; Bequet, du chapitre N.-D. de la Salette; Duho, curé de la paroisse; le capitaine Bapst, directeur des derniers anciens curés de la paroisse; Boulanger, curé de Saint-Michel; à Roubaix: Goube, curé d'Attiches; Cappelle, curé du Mont d'Halluin; Denry, vicar de Notre-Dame à Douai; Desmout, professeur au Collège de Tourcoing, etc.

Le messe a été dite par M. le chanoine François, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé Lafont, curé du Blanc-Four et Catoire, vicar de la paroisse. Les prières ont été dites par la maîtrise et l'orgue tenu par M. Emile Ménard, organiste de la paroisse.

Après l'évangile, M. le chanoine Bequet est monté en chaire, à prononcé un éloge du défunt, qui a suscité une profonde émotion parmi l'assistance. L'orateur a d'abord, en termes émus, évoqué les souvenirs de la vie du héros, puis, au cours de son discours, il a fait ressortir les qualités de cœur et de caractère du sous-lieutenant, ainsi que son dévouement à la Patrie.

M. le chanoine Bequet lit ensuite l'ordre du jour du général Nequin, saluant le noble sacrifice du vaillant sous-lieutenant et ainsi conçu: « Emile Podvin, officier au courage touchant à la témérité, a donné sa vie pour la France, le 21 mai 1914, à la tête de sa section, en résistant aux attaques répétées des réguliers rifsains. Cette citation comporte la croix de guerre des T.O.E. et le droit de porter la croix de guerre sur sa poitrine. Il était magnifique, admirable, par tout; il était trop beau. Il est mort en beauté, à la manière des anciens de 1914! »

Puis l'orateur adresse des paroles de consolation à la mère, à la femme et à la sœur du héros, et termine par une prière pour le repos de l'âme du héros.

Le cortège se dirigea vers l'église Saint-Christophe, où se trouvaient MM. Desmout et Emile Sarr, adjoints; de nombreux conseillers municipaux; MM. les chanoines Delpanque, professeur à la Faculté Catholique; Bequet, du chapitre N.-D. de la Salette; Duho, curé de la paroisse; le capitaine Bapst, directeur des derniers anciens curés de la paroisse; Boulanger, curé de Saint-Michel; à Roubaix: Goube, curé d'Attiches; Cappelle, curé du Mont d'Halluin; Denry, vicar de Notre-Dame à Douai; Desmout, professeur au Collège de Tourcoing, etc.

La messe a été dite par M. le chanoine François, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé Lafont, curé du Blanc-Four et Catoire, vicar de la paroisse. Les prières ont été dites par la maîtrise et l'orgue tenu par M. Emile Ménard, organiste de la paroisse.

Après l'évangile, M. le chanoine Bequet est monté en chaire, à prononcé un éloge du défunt, qui a suscité une profonde émotion parmi l'assistance. L'orateur a d'abord, en termes émus, évoqué les souvenirs de la vie du héros, puis, au cours de son discours, il a fait ressortir les qualités de cœur et de caractère du sous-lieutenant, ainsi que son dévouement à la Patrie.

M. le chanoine Bequet lit ensuite l'ordre du jour du général Nequin, saluant le noble sacrifice du vaillant sous-lieutenant et ainsi conçu: « Emile Podvin, officier au courage touchant à la témérité, a donné sa vie pour la France, le 21 mai 1914, à la tête de sa section, en résistant aux attaques répétées des réguliers rifsains. Cette citation comporte la croix de guerre des T.O.E. et le droit de porter la croix de guerre sur sa poitrine. Il était magnifique, admirable, par tout; il était trop beau. Il est mort en beauté, à la manière des anciens de 1914! »

Puis l'orateur adresse des paroles de consolation à la mère, à la femme et à la sœur du héros, et termine par une prière pour le repos de l'âme du héros.

Le cortège se dirigea vers l'église Saint-Christophe, où se trouvaient MM. Desmout et Emile Sarr, adjoints; de nombreux conseillers municipaux; MM. les chanoines Delpanque, professeur à la Faculté Catholique; Bequet, du chapitre N.-D. de la Salette; Duho, curé de la paroisse; le capitaine Bapst, directeur des derniers anciens curés de la paroisse; Boulanger, curé de Saint-Michel; à Roubaix: Goube, curé d'Attiches; Cappelle, curé du Mont d'Halluin; Denry, vicar de Notre-Dame à Douai; Desmout, professeur au Collège de Tourcoing, etc.

La messe a été dite par M. le chanoine François, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé Lafont, curé du Blanc-Four et Catoire, vicar de la paroisse. Les prières ont été dites par la maîtrise et l'orgue tenu par M. Emile Ménard, organiste de la paroisse.

LES IMPOTS DIRECTS QUE PAIE LE NORD

L'administration des Contributions directes vient de publier un tableau donnant, par département, le produit des impôts directs (autres que les contributions foncières) et de l'impôt général sur le revenu pour l'année 1924 (revenus de 1923).

On y trouve mention des sommes considérables payées par notre département et on se rend compte ainsi du concours précieux qu'il apporte aux finances de l'Etat.

Pour les bénéfices industriels et commerciaux et la taxe spéciale sur le chiffre d'affaires, le Nord a payé 121.505.096 fr., soit 8 % du total de la France et s'est classé le second des départements.

Enfin, à l'impôt général sur le revenu, le département du Nord est de loin tous les autres départements, sauf la Seine. Il a payé 21.410.277 fr., alors que celui qui suit de plus près, le Rhône, ne vient qu'avec 110 millions 101.776 francs.

Et pour cette dernière catégorie, on voit que la part de notre département dans l'ensemble de la France a été de près de 10 %.

Si on consulte les résultats des autres années, on constaterait une proportion égale sinon plus élevée.

POUR MEUBLES MOUTON-BYGOD. 48, Rue des Tanneurs - LILLE. (Maison de confiance fondée en 1840) 14081

CARNET DU JOUR FIANÇAILLES. — On annonce les fiançailles de Mlle Anne-Marie Gillis, fille de M. Jules Gillis, constructeur, et de M. le comte de Demarchelier, avec M. Marcel Robbe, industriel, d'Ascoq.

MARIAGE. — Mardi, à 10 h. 30, en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing, a été célébré le mariage de Mlle Jeanne Rasson, fille de M. et Mme Emilie Hasson-Masurel, et de M. Auguste Dewavrin, fils de M. et Mme Paul Dewavrin-Delebarre.

Le mariage a été célébré par M. le chanoine François, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé Lafont, curé du Blanc-Four et Catoire, vicar de la paroisse. Les prières ont été dites par la maîtrise et l'orgue tenu par M. Emile Ménard, organiste de la paroisse.

Après l'évangile, M. le chanoine Bequet est monté en chaire, à prononcé un éloge du défunt, qui a suscité une profonde émotion parmi l'assistance. L'orateur a d'abord, en termes émus, évoqué les souvenirs de la vie du héros, puis, au cours de son discours, il a fait ressortir les qualités de cœur et de caractère du sous-lieutenant, ainsi que son dévouement à la Patrie.

M. le chanoine Bequet lit ensuite l'ordre du jour du général Nequin, saluant le noble sacrifice du vaillant sous-lieutenant et ainsi conçu: « Emile Podvin, officier au courage touchant à la témérité, a donné sa vie pour la France, le 21 mai 1914, à la tête de sa section, en résistant aux attaques répétées des réguliers rifsains. Cette citation comporte la croix de guerre des T.O.E. et le droit de porter la croix de guerre sur sa poitrine. Il était magnifique, admirable, par tout; il était trop beau. Il est mort en beauté, à la manière des anciens de 1914! »

Puis l'orateur adresse des paroles de consolation à la mère, à la femme et à la sœur du héros, et termine par une prière pour le repos de l'âme du héros.

Le cortège se dirigea vers l'église Saint-Christophe, où se trouvaient MM. Desmout et Emile Sarr, adjoints; de nombreux conseillers municipaux; MM. les chanoines Delpanque, professeur à la Faculté Catholique; Bequet, du chapitre N.-D. de la Salette; Duho, curé de la paroisse; le capitaine Bapst, directeur des derniers anciens curés de la paroisse; Boulanger, curé de Saint-Michel; à Roubaix: Goube, curé d'Attiches; Cappelle, curé du Mont d'Halluin; Denry, vicar de Notre-Dame à Douai; Desmout, professeur au Collège de Tourcoing, etc.

La messe a été dite par M. le chanoine François, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé Lafont, curé du Blanc-Four et Catoire, vicar de la paroisse. Les prières ont été dites par la maîtrise et l'orgue tenu par M. Emile Ménard, organiste de la paroisse.

Après l'évangile, M. le chanoine Bequet est monté en chaire, à prononcé un éloge du défunt, qui a suscité une profonde émotion parmi l'assistance. L'orateur a d'abord, en termes émus, évoqué les souvenirs de la vie du héros, puis, au cours de son discours, il a fait ressortir les qualités de cœur et de caractère du sous-lieutenant, ainsi que son dévouement à la Patrie.

M. le chanoine Bequet lit ensuite l'ordre du jour du général Nequin, saluant le noble sacrifice du vaillant sous-lieutenant et ainsi conçu: « Emile Podvin, officier au courage touchant à la témérité, a donné sa vie pour la France, le 21 mai 1914, à la tête de sa section, en résistant aux attaques répétées des réguliers rifsains. Cette citation comporte la croix de guerre des T.O.E. et le droit de porter la croix de guerre sur sa poitrine. Il était magnifique, admirable, par tout; il était trop beau. Il est mort en beauté, à la manière des anciens de 1914! »

Puis l'orateur adresse des paroles de consolation à la mère, à la femme et à la sœur du héros, et termine par une prière pour le repos de l'âme du héros.

BELGIQUE A LA CHAMBRE

La séance est ouverte à 9 h. sous la présidence de M. Brunet.

LES INONDATIONS. 3 MILLIONS DE TRAVAUX. 2 MILLIONS DE SOUSCRIPTIONS. M. Brunet, devant la Chambre debout, rend hommage au sénateur, au dévouement des sénateurs belges de l'armée, de la gendarmerie, il exprime la reconnaissance du pays à la Presse et à la Croix-Rouge, ainsi qu'aux citoyens généreux qui ont contribué à la souscription nationale.

M. Poulet, au nom du Gouvernement, s'associe à ces hommages; il déclare que les finances publiques ne permettent pas à l'Etat de faire tout ce qu'il aurait fallu, et qu'il rend un hommage à l'initiative privée qui remplit admirablement l'Etat dans les circonstances tragiques actuelles.

M. Rolin-Jacquemyns, ministre de l'Intérieur, fait un tableau de la situation navrante des régions dévastées; il rend hommage aux souscriptions belges qui ont généreusement collaboré au ravitaillement et à la consolation des malheureux; il annonce que les sénateurs belges ont versé pour les premières allocations officielles.

M. Anselin, au nom de son collègue, M. Laboulle, empêché, donne lecture du rapport général de l'Administration des travaux publics relatifs aux inondations du Nord et de la Belgique. Les travaux effectués ont coûté 300 millions, dont 26 pour le pays de Charleroi, 9 pour la province de Namur, 2 pour la province de Liège, 16 pour le redressement de l'Escaut, 40 pour la Meuse, et 1/2 pour la Dyle.

Le ministre rend hommage à l'Administration des Ponts et Chaussées, à l'armée, à la gendarmerie, qui ont collaboré avec un dévouement inépuisable avec les administrations provinciales, un sauvetage et au ravitaillement des inondés. Différents orateurs prennent encore la parole et se félicitent de la situation.

M. Despret, sénateur libéral de Bruxelles, n'est pas parvenu des nouvelles des finances. Cela lui vaut, du Draneau Rouge, orateur communiste, l'information suivante: « Un jour viendra où la finance ne sera plus le maître de l'Etat, mais le serviteur des citoyens et du prolétariat révolutionnaire. »

LA GUERRE SOCIALE. Du côté libéral, la Dernière Heure et l'Express continuent à promouvoir le bloc des gauches, en vue de combattre l'enseignement catholique. L'Express écrit ce matin: « S'il est permis de se demander si les socialistes ont été assez libéraux d'adhérer devant elle, il en est une où le doute n'est pas admissible: c'est la question scolaire. Là, il faut marcher avec ceux des socialistes qui défendent l'enseignement officiel. Et cela pour deux raisons. »

LA QUESTION MILITAIRE. Les droits démocratiques de la Chambre et du Sénat réunis mardi après-midi, sous la présidence de M. Heyman, ont débattu le projet de M. Kestens, relatif au temps de service. Les droits démocratiques se rallient au service de dix mois, tout en espérant pour l'avenir une nouvelle réorganisation de l'armée qui permettra de sérieusement réduire les droits démocratiques se sont aussi occupés de la question des loyers; elles ont nommé une Commission chargée d'examiner les meilleurs moyens de résoudre la question.

UN CULTIVATEUR BLESSE ET UN CHEVAL TUÉ PAR UNE AUTO A QUÉRANAING. — Samedi à la tombée de la nuit M. Drecq, 57 ans, cultivateur, revenant des champs avec ses deux chevaux, a été renversé par une automobile qui a tué le cheval sur lequel M. Drecq était monté.

Le cheval fut tué sur le coup et le cultivateur projeté sur le sol y resta inanimé tandis que l'auteur de l'accident poursuivait sa route à vive allure.

Relié par des parents, M. Drecq reprit peu après ses sens; il se plaignit de violentes douleurs internes.

Un jeune homme tué par une auto à Berck-sur-Mer. — Lundi matin, M. Joseph Cadart, 19 ans, forgeron, à Berck, a été happé par une auto rue de l'Impératrice, et entraîné sur une distance d'une trentaine de mètres. Aux cris poussés par un témoin, quelques personnes s'étaient précipitées et portaient une large blessure à la tête et avait la jambe gauche brisée. L'automobiliste le transporta à la clinique du docteur Riches, mais le malheureux expira en cours de route. Affecté, l'auteur de l'accident abandonna son auto et prit la fuite.

Le gendarmier a ouvert une enquête et a découvert que le propriétaire de l'auto est un nommé Roland Lecomte, âgé de 19 ans, 1^{er} quai de Trepied, qui va être recherché.

UN FESTIVAL PERMANENT DE MUSIQUE EN 1926. — La Commission municipale des fêtes de Calais organise du 26 mai au 26 septembre un grand festival permanent de musique, doté de 40.000 fr. de prix en espèces et comportant d'importantes primes kilométriques attribuées à chaque musicien.

Un cycliste renversé par une auto succombe à ses blessures. Lundi matin, vers 9 h. 45, M. Jules Deschêch, âgé de 53 ans, habitant à Cruy, rue Houtteghem, 66, venant de la direction de Gand, roulait à vélo sur l'accotement réservé aux cyclistes, sur le côté gauche de la chaussée.

En face du vélodrome, M. Deschêch fut traversé par une auto qui le renversa et le projeta sur le trottoir. Il fut grièvement blessé et succomba à ses blessures à 14 h. 30.

Le gendarmier a ouvert une enquête, a fait une enquête, pour établir sa responsabilité et le parquet est intervenu dans l'après-midi. M. Deschêch est marié et père de plusieurs enfants.

SOMME